



DOMAINE VIOLENCE DOMESTIQUE

Feuille d'information 10

La violence domestique en chiffres au niveau international

Violence domestique – Feuille d'information

Département fédéral de l'intérieur DFI
Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes BFEG

Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra



Novembre 2017

www.bfeg.admin.ch



Violence domestique – Feuille d'information

Cette feuille d'information présente **entre autres des chiffres sur la violence domestique repris d'études faites dans l'espace européen** et ce, sans analyse ni commentaires approfondis. Les chiffres des statistiques et des études en Suisse figurent dans la feuille d'information 9 « La violence domestique en chiffres au niveau national » avec des explications détaillées sur la problématique des statistiques et des études de prévalence. A titre de complément, nous recommandons la lecture de la feuille d'information 16 « L'état actuel de la recherche sur les victimes et auteur·e·s de violence dans les relations de couple » qui se penche sur les divergences entre cas officiels et cas estimés et sur les différences entre femmes et hommes en termes d'exposition à la violence.

Les statistiques et les études faites à l'étranger fournissent des informations précieuses sur les occurrences et les manifestations de la violence, d'autant qu'il n'existe pas ou peu de chiffres sur les constellations de violence domestique en Suisse.¹ Ce sont surtout des **études empiriques sur l'expérience avec la violence des hommes et des femmes avec handicap ainsi que sur la violence chez les couples homosexuels**. Ces chiffres ne peuvent pas être appliqués purement et simplement à la Suisse, mais on peut partir de l'idée que la situation en Suisse est similaire à celle d'autres pays industrialisés européens.

A. La violence dans les relations de couple hétérosexuelles

1. Étude représentative française „Violences et rapports de genre“ (Virage)

Institut national d'études démographiques (INED). 2016. Violences et rapports de genre: contextes et conséquences des violences subies par les femmes et par les hommes (Virage).

<http://virage.site.ined.fr/fr/>

Cette enquête a interrogé un vaste échantillon représentatif de la population âgée de 20 à 69 ans. Elle couvre des questions sur les violences subies par les femmes et par les hommes dans le couple, au travail et dans l'espace public, ainsi que sur les conséquences de ces violences sur l'état de santé, les parcours scolaires, professionnels et familiaux. Le 23 novembre 2016, les premiers résultats ont été publiés (<http://www.familles-enfance-droitsdesfemmes.gouv.fr/publications/droits-des-femmes/lutte-contre-les-violences/premiers-resultats-de-lenquete-virage-violences-et-rapports-de-genre/>).

- Au cours de sa vie, 1 femme sur 26 est violée, 1 sur 7 est agressée sexuellement.
- 1/7ème des femmes qui ont été victimes de viol dans le couple l'ont été avant 18 ans.
- Les ¾ des femmes victimes de viols et des tentatives de viols ont été agressées par un membre de leur famille, un proche, un conjoint ou ex-conjoint.

¹ Cf. Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes BFEG. 2011. [Violence dans les relations de couple – Rapport sur les besoins en matière de recherche](#) sur www.bfeg.admin.ch, Violence domestique.



Violence domestique – Feuille d'information

2. Étude représentative de l'Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne (FRA) « La violence à l'égard des femmes : une enquête à l'échelle de l'UE »

European Union Agency for Fundamental Rights (FRA). 2014. Violence against women: an EU-wide survey. ISBN 978-92-9239-342-7. doi: 10.2811/62230.

<http://fra.europa.eu/fr/publication/2014/violence-femmes-enquete-ue-resultats-en-bref>

Cette enquête quantitative se fonde sur 42 000 entretiens menés avec des femmes âgées de 18 à 74 ans. Les résultats sont représentatifs tant à l'échelle de l'UE qu'à celles de chacun des 28 États membres. Les femmes ont été interrogées sur les actes de violence physique, sexuelle et psychologique – violence domestique y comprise – qu'elles ont subies dès l'âge de quinze ans, ainsi que sur leurs expériences en matière de traque furtive, de harcèlement sexuel et d'abus dans les nouveaux médias. L'enquête a également porté sur les violences subies durant l'enfance.

- 22 % des femmes interrogées ont subi de la violence physique ou sexuelle au sein d'une relation de couple.
- 42 % des femmes qui ont été victimes de violence dans une relation de couple passée l'ont aussi été lors d'une grossesse.
- Les femmes sont plus enclines à souffrir de diverses conséquences psychologiques à long terme (dépression p.ex.) si les violences subies sont le fait d'un·e partenaire plutôt que d'une autre personne.
- Dans l'ensemble, 43 % des femmes ont subi une forme de violence conjugale d'ordre psychologique.
- Environ 5 % des femmes ont subi de la violence économique dans leur relation de couple actuelle et 13 % dans des relations antérieures.
- 9 % des femmes sont ou ont été victimes de traque furtive de la part d'un·e ancien·ne partenaire.
- Dans 14 % des cas, les victimes ont signalé à la police l'incident de violence domestique le plus grave qu'elles aient subi.
- 35 % des femmes ont affirmé avoir subi avant l'âge de 15 ans des violences physiques, sexuelles ou psychologiques de la part d'adultes. Elles ont été 12 % à rapporter des cas de violence sexuelle, 27 % de violence physique et 10 % de violence psychologique.
- L'enquête établit un lien entre la forte consommation d'alcool d'un partenaire et la recrudescence de la violence.

3. Rapport de l'Organisation mondiale de la santé OMS « Estimations mondiales et régionales de la violence à l'encontre des femmes »

Organisation mondiale de la santé (OMS). 2013. Estimations mondiales et régionales de la violence à l'encontre des femmes : prévalence et conséquences sur la santé de la violence du partenaire intime et de la violence sexuelle exercée par d'autres que le partenaire (rapport complet en anglais).

<http://www.who.int/reproductivehealth/publications/violence/9789241564625/fr/>

Première analyse systématique mondiale sur la violence faite aux femmes dans les relations de couple, fondée sur l'évaluation d'enquêtes nationales réalisées au sein de la population selon la prévalence de ce type de violence au cours de la vie, répartie entre les pays où les habitant·e·s ont des revenus élevés et ceux où les résident·e·s ont des revenus moyens à bas dans les régions OMS.



Violence domestique – Feuille d'information

- Dans le monde, 30 % de toutes les femmes ayant eu une relation de couple ont subi des violences physiques et/ou sexuelles.
- 38 % du total des meurtres de femmes sont commis par des (ex-)partenaires.
- 42 % des femmes qui ont subi la violence physique ou sexuelle de leur partenaire ont été blessées.
- La violence exercée par le partenaire est la cause principale de dépressions, de problèmes de santé, de dépendance à l'alcool, de grossesses non désirées et d'avortements ainsi que de naissances prématurées et de fausses couches.
- En Europe de l'Ouest, en Amérique du Nord, en Australie et au Japon, 32,2 % des femmes subissent des violences physiques ou sexuelles de la part de leur partenaire. Ce pourcentage est de 29,8 % en Amérique centrale et latine, de 36,6 % en Afrique et de 37,7 % en Asie du Sud-Est.
- La violence dans les relations de couple concerne le plus souvent des femmes âgées de 40 à 44 ans (37,8 %).

4. Etude Grande-Bretagne « Homicides, Firearm Offences and Intimate Violence »

Smith Kevin (Hg.), Osborne Sarah et al. 2012. *Homicides, Firearm Offences and Intimate Violence 2010/11. Supplementary Volume 2 to Crime in England and Wales 2010/11.* <http://www.homeoffice.gov.uk>

Smith Kevin (Hg.), Coleman Kathryn et al. 2011. *Homicides, Firearm Offences and Intimate Violence 2009/10. Supplementary Volume 2 to Crime in England and Wales 2009/10.* <http://www.homeoffice.gov.uk/>

Résultats du « British Crime Survey » 2009/10 et 2010/11 en matière de connaissances sur la violence psychique et physique par le ou la partenaire ou un membre de la famille ainsi que des abus à caractère sexuel et harcèlement sur des personnes âgées de 16 à 59 ans. Enquête auprès de quelque 22 000 personnes qui ont rempli elles-mêmes le questionnaire.

- 30 % des femmes et 17 % des hommes ont déclaré avoir été victimes de violence domestique après l'âge de 16 ans. 23,6 % des femmes ont été victimes de violence non sexuelle de la part de leur partenaire, 18,6 % des violences sexuelles et 18,1 % de harcèlement. Chez les hommes, les résultats étaient 12,1 %, 2,5 % et 9,4 %.
- Le risque de violence domestique est particulièrement élevé chez les femmes jeunes. Le risque de violence sexuelle est maximal entre 16 et 19 ans, tandis que celui de harcèlement ou de violence domestique est maximal de 16 à 24 ans. Chez les hommes, le risque de violence domestique est plus élevé chez les hommes jeunes ; il n'y a pas de différences importantes dans les groupes pour ce qui est du harcèlement et de la violence sexuelle
- Pour une femme, c'est au moment d'une séparation que le risque de subir des violences de son ex-partenaire est le plus important : 22,3 % des femmes séparées et 14,1 % des femmes divorcées sont concernées contre 3-7 % des femmes mariées et 7 % des femmes vivant en couple. Cette différence est moins frappante chez les hommes : 7,6 % des hommes séparés, 8,3 % hommes divorcés contre 2,4 % des hommes mariés et 5,3 % des hommes vivant en couple.
- La majorité des femmes qui ont été victimes de violences sexuelles graves (comme un viol ou une tentative de viol) ont été agressées par leur ex-partenaire (54 %). Les formes moins graves de violence sexuelle (exhibitionnisme, mobbing ou menaces) ont été majoritairement commises par une personne inconnue de la victime (60 %). Chez les hommes, ces actes de violence ont été principalement commis par une personne inconnue de la victime ou une connaissance (52 % et 45 %).



Violence domestique – Feuille d'information

- Dans 44 % des cas, les actes de violence sexuelle sont commis au domicile de la victime et dans 24 % à celui de l'auteur de l'agression.
- La proportion femmes-hommes harcelés (stalking) est à peu près identique quel que soit l'auteur : ex-partenaire (42 % et 35 %), connaissance, collègue ou personne rencontrée lors d'un rendez-vous (33 %, 34 %). Les victimes reçoivent des courriers, courriels, sms ou cartes indésirables (50 %), ainsi que des appels téléphoniques obscènes, menaçants, désagréables et des coups de téléphone où personne ne parle (35 %).

5. Étude Autriche « Violence en milieu familial et dans le milieu social proche »

Österreichisches Institut für Familienforschung (Hg.). 2011. *Gewalt in der Familie und im nahen sozialen Umfeld. Österreichische Prävalenzstudie zur Gewalt an Frauen und Männern*. Vienne.

Résumé <http://www.bmwfj.gv.at>

Document intégral http://www.gewaltinfo.at/uploads/pdf/bmwfj_gewaltpraevalenz-2011.pdf

Étude de prévalence comparative entre les genres, questionnaire écrit adressé à 2 334 personnes de 16 à 60 ans (1 292 femmes et 1 042 hommes) réparties en deux groupes : un premier groupe interrogé en face-à-face (1036 personnes) et un second groupe questionné en ligne (1 298 personnes). Questionnaire supplémentaire sur le niveau de violence (violence perçue comme menaçante et inquiétante / gravité et suites des violences).

- Pendant leur enfance (jusqu'à 16 ans), 75 % des répondants ont subi des sévices psychiques ou corporels, évent. les deux. Les pourcentages hommes / femmes sont presque identiques, sauf pour les abus sexuels dans l'enfance, qui touchent plus fréquemment les femmes (27 %) que les hommes (12 %).
- Violences psychiques et corporelles pendant l'enfance vont souvent de pair (femmes: 38,7 % et hommes: 51 %).
- À l'âge adulte, les femmes (85,6 %) et les hommes (78,4 %) sont plutôt victimes de violence psychique (insultés, rabaissés, ridiculisés, menacés, calomniés, humiliés, victimes de mobbing et autres). Ces actes de violence ont surtout lieu au travail et durant la formation.
- 56,8 % des femmes et 61,4 % des hommes ont subi des violences corporelles à l'âge adulte ; 29,6 % des femmes se sont senties menacées contre 27,9 % des hommes.
- 33 % des hommes ont subi des violences dans un lieu public, 29,1 % des femmes dans leur vie de couple et 25,2 % d'entre elles dans leur milieu familial.
- La gravité des actes est plus élevée chez les femmes que chez les hommes. Ainsi, 7,3 % des femmes ont été victimes d'actes de violence très graves alors que ce taux était de 1,1 % chez les hommes.
- 74,2 % des femmes et 27,2 % des hommes ont été harcelés sexuellement, les femmes se sentant plus menacées (29,7 % et 5,6 %).
- 29,5 % des femmes et 8,8 % des hommes évoquent des actes de violence sexuelle (allant des attouchements intimes contre leur volonté au viol). Chez les femmes, la violence sexuelle est aussi fréquente dans la vie conjugale (10,7 %) que dans le cercle d'amis et de connaissances ou dans des lieux publics (10,1 % et 10,1 %). Chez les hommes, les violences sexuelles sont en premier lieu le fait d'amis et de connaissances (3,8 %), puis viennent les lieux publics (3,2 %) et le lieu de travail ou la formation (2,4 %).



Violence domestique – Feuille d'information

6. Etude « Männer – die ewigen Gewalttäter ? Gewalt von und gegen Männer in Deutschland »

Döge Peter. 2011. *Männer – die ewigen Gewalttäter? Gewalt von und gegen Männer in Deutschland*. Wiesbaden. Résumé : www.onleihe.de/

Questionnaires-entretiens auprès de 1 470 hommes et 970 femmes. L'étude était fondée sur une définition élargie de la violence (*conflict tactic scale*) qui ne limite pas la violence à la violence physique (visible).

- Un tiers des femmes et des hommes interrogés sont violents – mais sous des formes différentes : les hommes tendent à des agressions physiques graves alors que les femmes font usage d'une violence verbale et physique atténuée.
- Pour les femmes comme pour les hommes, la violence s'exerce principalement à la maison.
- Les jeunes garçons souffrent surtout du comportement violent de leurs parents (47 %).
- Le niveau d'instruction n'influe pas sur la fréquence des actes de violence : les hommes de formation supérieure ont plus facilement recours à la violence physique.
- Une « identité masculine » faible semble animer à la violence : seul un quart des hommes « modernes » ont recours à la violence alors que ce taux atteint 40 % chez les hommes en conflit identitaire et 35,6 % chez les hommes « traditionnels ».
- Si un homme estime positivement sa propre enfance, il fera moins appel à la violence active, de même que s'il est satisfait dans la vie.
- Il existe un lien étroit entre « être auteur de violence » et « être victime de violence » : 85 % de tous les hommes interviewés et 82 % de toutes les femmes interviewées ayant recours à la violence sont ou ont été eux-mêmes victimes de violences.

7. Etude Belgique « Emotional, Physical and Sexual Abuse – The Experience of Women and Men »

Pieters Jérôme, Italiano Patrick et al. 2010. *Emotional, Physical and Sexual Abuse – The Experience of Women and Men*. Institute for the Equality of Women and Men (Hg.). Liège. <http://igvm-iefh.belgium.be/>

Etude sur des cas de violence, notamment de violence domestique : 2000 réponses à un questionnaire de personnes ayant entre 18 et 75 ans. Chiffres sur les actes de violence perpétrés par le ou la partenaire ou ex-partenaire au cours des 12 derniers mois.

- 12,5 % des personnes ayant répondu au questionnaire ont été victimes d'un acte de violence au moins : 14,9 % étaient des femmes et 10,5 % des hommes.
- La violence conjugale envers les femmes se distingue par un taux élevé de violence grave à très grave (5 % et 5 %) alors que chez les hommes, ce taux est de 3,4 % et 1,7 %.
- La violence conjugale à l'égard des hommes se distingue par un taux élevé de violence sans gravité (5,3 %). Elle est de 4,7 % chez les femmes.
- 15,7 % des femmes ont mentionné qu'elles avaient été blessées lors d'un acte de violence, chez les hommes, ce taux était de 1,1 %.
- 12,2 % des femmes et 9,3 % des hommes ont été victimes d'un acte de violence commis par leur partenaire actuel. 18,2 % des femmes ont été victimes de violence dans les 12 mois qui ont suivi la séparation.



Violence domestique – Feuille d'information

tion conjugale (dont 9,1 % étaient des actes de violence très graves), de même que 5,6 % des hommes (violences sans gravité uniquement).

- Cette situation de violence n'a pas dépassé une année dans 90,2 % des cas.
- Dans plus de 40 % des cas de violence conjugale, au moins un enfant a été témoin de ces actes de violence.
- Dans 48,8 % des cas de violence grave et 43,2 % de violence extrêmement grave, un enfant a été témoin visuel ou auditif.
- Les enfants sont plus souvent témoins d'actes de violence entre ex-partenaires (56,7 %) que dans une relation existante entre leurs parents (38,4 %).

8. Etude Italie « Violence and abuses against women inside and outside family »

ISTAT- Istituto Nazionale di Statistica. 2006. *Violence and abuses against women inside and outside family*. Rome. En anglais et italien : <http://www.istat.it>

Enquête téléphonique auprès de 25 000 femmes âgées de 16 à 70 ans.

- Pendant leur vie, 31,9 % des femmes interrogées ont subi des violences physiques ou sexuelles.
- La violence psychique contre les femmes revêt surtout les formes suivantes: isolement (46,7 %), contrôle coercitif (40,7 %), violence financière (30,7 %).
- 14,3 % des femmes vivant en couple ou ayant vécu en couple jusqu'à une période récente ont été victimes au moins une fois de violences physiques ou sexuelles de la part de leur partenaire. Ce pourcentage passe à 17,3 % s'agissant des ex-partenaires.
- 69,7 % des viols ont été commis par le partenaire de la victime.
- Les actes de violence domestique ont eu des conséquences graves pour les victimes: 27,2 % des femmes ont été blessées ; dans 24,1 % des cas, les blessures étaient graves au point de nécessiter une consultation médicale.
- Les femmes exposées à des actes de violence répétés de la part de leur partenaire souffraient de séquelles psychiques ou psychosomatiques telles que troubles du sommeil, angoisses, dépression, tendances suicidaires.
- Parmi les femmes victimes de violence physique ou sexuelle de la part de leur partenaire, 50 % ont subi en outre un harcèlement obsessionnel de la part de ce même partenaire.
- Dans 58,7 % des cas, les actes de violence commis par le partenaire ont eu lieu au domicile de la victime.
- Seuls 7 % des cas de violence infligée par le partenaire ont été dénoncés à la police.
- Dans 18,8 % des cas, il s'agissait de harcèlement obsessionnel par le partenaire ou ex-partenaire.
- Dans 62,4 % des cas, les enfants avaient assisté à un acte de violence au moins et ils étaient souvent présents dans 22,6 % des cas.



Violence domestique – Feuille d'information

9. Etude non représentative « Gewalt gegen Männer. Personale Gewaltwiderfahrnisse von Männern in Deutschland »

Bundesministerium für Familie, Senioren, Frauen und Jugend (BMFSFJ). 2006. *Gewalt gegen Männer. Personale Gewaltwiderfahrnisse von Männern in Deutschland – Ergebnisse der Pilotstudie*. Berlin.
<http://www.bmfsfj.de>

Entretiens qualitatifs avec les expert·e·s des organisations de consultation et d'aide, entretiens structurés avec 32 hommes, 266 entretiens oraux quantitatifs avec des hommes choisis au hasard et un questionnaire écrit complémentaire sur la violence domestique rempli par 190 hommes

- Trois hommes sur cinq ont été battus, giflés ou roués de coups pendant leur enfance ou leur adolescence. Beaucoup ont été brimés, gravement insultés, intimidés, humiliés durant leur jeunesse.
- Si l'on analyse tous les actes de violence à l'encontre des garçons et des jeunes hommes, ils se répartissent de manière relativement équitables entre les différents domaines (loisirs, monde du travail, etc.). Dans tous les domaines, excepté le domaine domestique, les auteurs des violences sont en majorité des hommes. Dans le domaine domestique, les violences sont presque autant le fait de femmes que d'hommes.
- Dans leur ensemble, les actes de violence sont nettement moins marqués chez les adultes que chez les enfants et les adolescents (excepté pendant le service militaire et le service civil). L'étude souligne qu'il est important de distinguer les différents domaines, car un acte de violence trouve son explication dans un contexte et c'est donc là une possibilité d'y remédier. Dans les domaines « lieux publics/loisirs » et « monde du travail », le nombre d'actes de violence envers les hommes est sensiblement le même qu'envers les femmes, la différence résidant dans les formes de violence. Dans la communauté de vie, les hommes sont victimes de toutes les formes de violence sans qu'une pondération précise puisse être constatée. Toutefois, un contrôle social par la partenaire a souvent été mentionné.
- Jusqu'à deux tiers des agressions physiques subies à l'âge adulte ont lieu dans un lieu public ou pendant des activités de loisirs. Les auteurs des violences sont dans 90 % des cas d'autres hommes, dans deux cas sur trois, la victime ne connaissait pas son agresseur.
- Dans le monde du travail, c'est la violence psychique exercée contre les hommes qui domine. Les hommes parlent de situations où ils sont insultés, rabaissés, ridiculisés ou encore calomniés et humiliés. Ce sont les formes les plus fréquentes de violences utilisées par un supérieur hiérarchique; 80 % des auteurs de ces violences verbales sont des hommes.
- Quatre des 190 hommes questionnés spécifiquement sur des actes de violence domestique ont été agressés une ou plusieurs fois physiquement par leur actuelle ou dernière partenaire. Le plus souvent, leur partenaire les avait « poussés dans un accès de colère », « légèrement giflés », « mordus ou encore griffés jusqu'à faire mal » ; ils avaient aussi « reçu des coups de pied », « été bousculés ou empoignés », ou bien leur partenaire leur avait lancé un objet à la figure qui aurait pu les blesser. Dans 5 % des cas, ils avaient été blessés au moins une fois. Aucun d'eux n'a fait appel à la police.
- La violence psychique dans la vie commune est plus souvent évoquée que la violence physique. Il s'agit généralement d'un contrôle social par la partenaire. Un homme sur cinq a avancé que sa partenaire était jalouse et lui interdisait tout contact avec d'autres personnes. Un homme sur six avait le sentiment d'être espionné.



Violence domestique – Feuille d'information

10. Etude représentative « Lebenssituation, Sicherheit und Gesundheit von Frauen in Deutschland »

Bundesministerium für Familie, Senioren, Frauen und Jugend (BMFSFJ). 2004. *Lebenssituation, Sicherheit und Gesundheit von Frauen in Deutschland*. Berlin. <http://www.bmfsfj.de>

20 264 entretiens avec des femmes âgées de 16 à 85 ans

- Au moins une femme sur quatre a subi une ou plusieurs agressions physiques ou sexuelles au sein d'une relation de couple.
- Les actes de violence en cause présentent une gravité très variable. 31 % des femmes ont vécu un épisode de violence avec un partenaire, 36 % 2 à 10 épisodes et 33 % de 11 à 40 épisodes.
- 64 % des personnes victimes de violence ont été blessées: meurtrissures, hématomes, entorses, fractures, blessures ouvertes, blessures à la tête ou au visage.
- Les violences physiques et sexuelles à l'encontre des femmes sont en majorité le fait de leurs partenaires dans le cadre domestique, la plupart du temps à la maison.
- Les formes de violence, quelles qu'elles soient, qui sont exercées à l'encontre des femmes le sont beaucoup plus souvent par des hommes que par des femmes : pour ce qui concerne la violence physique, les actes avaient été commis exclusivement par des hommes dans 71 % des cas, voire 99 % pour les cas de violence sexuelle ; pour ce qui concerne la violence psychique, les auteurs étaient des hommes exclusivement dans 47 % des cas et des femmes exclusivement dans 20 % des cas.
- L'étude montre que les violences à l'encontre des femmes sont majoritairement des violences domestiques exercées par les partenaires masculins.
- Elle montre également que la violence domestique ne se limite pas à certaines catégories de personnes ou classes sociales.

B. La violence dans les relations de couple de même sexe

1. Étude : « Violence envers des lesbiennes et violence domestique dans une relation entre lesbiennes »

Ohms Constance. 2006. *Gewalt gegen Lesben und häusliche Gewalt in lesbischen Zusammenhängen – Auswertung der Erhebungsbögen der Lesbenberatungsstellen und Lesbentelefone*. http://www.broken-rainbow.de/material/BR_Bundeserhebung_02_04.pdf

La moitié des 200 questionnaires de femmes homosexuelles évalués mentionnait la violence domestique.

- Dans 66 cas, il s'agissait de violences exercées par l'ex-partenaire, dans 14 cas par l'ex-partenaire homme et dans 20 cas de violences dans le cercle familial d'origine.
- S'agissant du cercle familial d'origine, la plupart des cas sont liés au droit à l'autodétermination.
- La violence dans le couple se manifeste généralement par des actes de violence corporelle, liés à des violences psychiques, au harcèlement ou à la violence sexualisée. Presque tous les actes de violence ont eu lieu au domicile de la victime ou dans l'appartement commun.



Violence domestique – Feuille d'information

- Dans 28 cas, la violence avait été exercée par l'ex-partenaire de la victime ou l'ex-partenaire de la compagne actuelle. L'analyse montre que le harcèlement par l'ex-partenaire peut aller très loin en cas de séparation. En règle générale, il y a violence physique avec harcèlement psychique.
- Dans 10 des 14 cas enregistrés de violence par les ex-partenaires masculins, les faits se sont déroulés dans une région rurale. Le plus souvent, il s'agissait de violence psychique, suivie de violence sexuelle, de coups et de harcèlement.

2. Etude « Comparing Domestic Abuse in Same Sex and Heterosexual Relationships »

Donovan Catherine, Hester Marianne et al. 2006. *Comparing Domestic Abuse in Same Sex and Heterosexual Relationships*. University of Sunderland and University of Bristol. Bristol. <http://www.equation.org.uk>

Étude basée sur les réponses de 746 personnes victimes de la violence de leur partenaire dans des relations homosexuelles. Cinq groupes cibles ont été analysés en fonction de l'âge et de l'ethnicité (21 personnes). Cette analyse a été complétée par 67 entretiens avec des personnes homosexuelles, hétérosexuelles, bisexuelles et transsexuelles pour identifier d'éventuelles différences au niveau de leur expérience en matière de violence domestique.

- 60,5 % des questionnaires ont été remplis par des femmes qui se désignaient comme étant lesbiennes, 76,4 % par des hommes se définissant comme homosexuels. Il y avait plus de femmes que d'hommes qui se qualifiaient de bisexuels. La plupart des participants avaient de 16 à 54 ans, mais il y avait aussi des jeunes de moins de 16 ans.
- La majorité des personnes ayant répondu avait une relation de couple (70,5 %) au moment de l'enquête ou en avait eu une durant les derniers douze mois (86,5 %).
- Plus du tiers a déjà connu la violence domestique dans une relation homosexuelle (38,4 %). Femmes (40,1 %), hommes (35,2 %).
- Plus de 75 % des personnes ayant répondu avaient déjà été victimes de violence psychique, sous une forme ou sous une autre (hommes et femmes de la même manière). 40,1 % d'entre elles ont mentionné des violences corporelles, 40,5 % des violences sexuelles, ces dernières concernant davantage d'hommes que de femmes.
- L'étude a conclu que la violence domestique dans les relations homosexuelles est un phénomène à ne pas sous-estimer. Il est fréquent que la violence domestique ne soit pas reconnue sous cette forme, probablement parce qu'elle se manifeste généralement sous forme de violences psychiques et sexualisées, et plus rarement de violences physiques. Dans les relations entre lesbiennes, la sexualité sert souvent à contrôler la partenaire.
- On constate des similitudes entre relations homosexuelles et relations hétérosexuelles ont au niveau des violences lors d'une séparation et de l'âge des personnes concernées. On constate surtout des différences au niveau des dépôts de plainte : la violence domestique est plus rarement signalée dans les relations homosexuelles.

3. Etude « Prevalence of domestic violence among lesbians & gay men »

Henderson Laurie. 2003. *Prevalence of domestic violence among lesbians & gay men*. University of Portsmouth, London. <http://www.sigmaresearch.org.uk/files/report2003.pdf>

1 911 femmes homosexuelles et 1 391 hommes homosexuels ont rempli le questionnaire anonyme.



Violence domestique – Feuille d'information

- Ces personnes avaient entre 14 et 79 ans ; les femmes étaient en moyennes plus jeunes (30 ans) que les hommes (34 ans).
- 86,9 % des femmes et 94,1 % des hommes avaient eu des relations exclusivement homosexuelles au cours des dernières années, les relations féminines durant généralement plus longtemps.
- Près d'un quart des femmes et près d'un tiers des hommes avaient été victimes d'un acte de violence dans une relation au moins.
- Les différences entre femmes et hommes au niveau des violences subies sont marginales. La violence psychique a été le plus souvent citée. Les formes sont diverses : injures (femmes 58,6 %, hommes 60,8 %), isolement de sa propre famille et de ses ami-e-s (femmes 40 %, hommes 41,3 %) et contrôle coercitif (femmes 35,5 %, hommes 34,7 %).
- Il ressort de l'analyse de ces réponses que les personnes ayant des relations homosexuelles vont rarement trouver la police (femmes 13,1 % et hommes 18,8 %).

C. Violences contre les femmes avec un handicap

1. Étude « Situation de vie et harcèlement de femmes infirmes et handicapées en Allemagne »

Bundesministerium für Familie, Senioren, Frauen und Jugend (2012). Lebenssituation und Belastungen von Frauen mit Beeinträchtigungen und Behinderungen in Deutschland. Bielefeld. www.bmfsfj.de/

Enquête représentative au moyen d'un questionnaire structuré auprès de 1 561 femmes de 16 à 65 ans présentant une infirmité/un handicap grave et durable.

- En comparaison au point A10 qui cite les chiffres de l'étude du BMFSFJ (Ministère fédéral de la Famille, des Personnes âgées, de la Femme et de la Jeunesse) de 2004, il s'avère que les femmes handicapées subissent tout au long de leur vie bien plus d'actes de violence que les femmes sans handicap. Les femmes atteintes psychologiquement sont les plus concernées.
- Les femmes handicapées sont victimes d'agressions sexuelles 2 à 3 fois plus souvent durant leur enfance et leur adolescence que la moyenne de la population féminine. Ainsi, 1 femme sur trois ou sur quatre a été abusée sexuellement pendant son enfance et son adolescence par des adultes, des enfants ou des adolescents.
- 68 à 90 % des femmes handicapées subissent des violences psychiques (selon qu'elles vivent dans un ménage ou dans une institution) (45 % des femmes sans handicap).
- La violence corporelle est aussi nettement plus fréquente chez les femmes handicapées que chez les femmes sans handicap : 58-75 % contre 35 %. Les violences corporelles sont aussi souvent plus graves et plus menaçantes.
- Comme chez les femmes sans handicap, les auteurs des violences sont surtout des personnes de l'entourage social de la victime – partenaire et famille. Chez les femmes qui vivent dans une institution, ce sont en premier lieu les autres résident-e-s, les collègues de travail et le personnel.
- La discrimination et la violence structurelle touchent fortement les femmes handicapées. La liberté de mouvement de 32 à 42 % des femmes qui vivent en institutions est très limitée. 35-52 % des femmes vivant dans un ménage sont regardées fixement et tutoyées sans leur consentement, 46 % sont injuriées et 31-41 % subissent des attouchements sans leur consentement ou de manière désagréable.



Violence domestique – Feuille d'information

D. Statistiques internationales

Bundeskriminalamt, *Kriminalstatistische Auswertung-Berichtsjahr 2016, Allemagne. 2017.*

https://www.bka.de/DE/AktuelleInformationen/StatistikenLagebilder/Lagebilder/Partnerschaftsgewalt/partnerschaftsgewalt_node.html

Ministère des familles, de l'enfance et des droits des femmes, *La lettre de l'Observation national des violences faites aux femmes, N°10, novembre 2016.*

http://stop-violences-femmes.gouv.fr/IMG/pdf/Lettre_ONVF_10_-_Violences_sexuelles_-_nov16.pdf

E. Sources

Bundesministerium für Familie, Senioren, Frauen und Jugend (2012). *Lebenssituation und Belastungen von Frauen mit Beeinträchtigungen und Behinderungen in Deutschland.* Bielefeld.

www.bmfsfj.de/

Bundesministerium für Familie, Senioren, Frauen und Jugend (BMFSFJ). 2006. *Gewalt gegen Männer. Personale Gewaltwiderfahrnisse von Männern in Deutschland – Ergebnisse der Pilotstudie.* Berlin.

<http://www.bmfsfj.de/BMFSFJ/Service/Publikationen/publikationen,did=20558.html>

Bundesministerium für Familie, Senioren, Frauen und Jugend (BMFSFJ). 2004. *Lebenssituation, Sicherheit und Gesundheit von Frauen in Deutschland.* Berlin.

<http://www.bmfsfj.de/BMFSFJ/Service/Publikationen/publikationen,did=20560.html>

Bureau of Justice Statistics. 2010. *National Crime Victimization Survey 2010.*

<http://bjs.ojp.usdoj.gov/content/pub/pdf/cv10.pdf>

Catalano Shannan, Bureau of Justice Statistics (Hg.). 2007. *Intimate Partner Violence in the United States.*

<http://bjs.ojp.usdoj.gov/content/pub/pdf/ipvus.pdf>

Döge Peter. 2011. *Männer – die ewigen Gewalttäter? Gewalt von und gegen Männer in Deutschland.* Wiesbaden.

Résumé: <http://www.onleihe.de/static/content/springer/20110823/33513/v33513.pdf>

Donovan Catherine, Hester Marianne et al. 2006. *Comparing Domestic Abuse in Same Sex and Heterosexual Relationships.* University of Sunderland and University of Bristol. Bristol.

<http://www.brokenrainbow.org.uk/research.php>

European Union Agency for Fundamental Rights (FRA). 2014. *Violence against women: an EU-wide survey.*

<http://fra.europa.eu/fr/publication/2014/violence-femmes-enquete-ue-resultats-en-bref>

Henderson Laurie. 2003. *Prevalence of domestic violence among lesbians & gay men.* University of Portsmouth, London. <http://www.sigmaresearch.org.uk/files/report2003.pdf>

Institut national d'études démographiques (INED). 2016. *Violences et rapports de genre: contextes et conséquences des violences subies par les femmes et par les hommes (Virage).* <http://virage.site.ined.fr/fr/>

ISTAT- Istituto Nazionale di Statistica. 2006. *Violence and abuses against women inside and outside family.* Rom.

anglais : <http://www.istat.it/en/archive/34562>

italien : <http://www.istat.it/it/archivio/34552>



Violence domestique – Feuille d'information

Ohms Constance. 2006. *Gewalt gegen Lesben und häusliche Gewalt in lesbischen Zusammenhängen- Auswertung der Erhebungsbögen der Lesbenberatungsstellen und Lesbentelefone.*
http://www.broken-rainbow.de/material/BR_Bundeserhebung_02_04.pdf

Organisation mondiale de la santé (OMS). 2013. *Estimations mondiales et régionales de la violence à l'encontre des femmes : prévalence et conséquences sur la santé de la violence du partenaire intime et de la violence sexuelle exercée par d'autres que le partenaire).*
<http://www.who.int/reproductivehealth/publications/violence/9789241564625/fr/>

Österreichisches Institut für Familienforschung (Hg.). 2011. *Gewalt in der Familie und im nahen sozialen Umfeld. Österreichische Prävalenzstudie zur Gewalt an Frauen und Männern. Wien.*
Kurzfassung: [http://www.bmwfj.gv.at/Presse/AktuellePresseMeldungen/Documents/Gewaltpr%C3%A4valenz-Studie 2011- Executive Summary.pdf](http://www.bmwfj.gv.at/Presse/AktuellePresseMeldungen/Documents/Gewaltpr%C3%A4valenz-Studie%202011-Executive%20Summary.pdf)
Langfassung: http://www.gewaltinfo.at/uploads/pdf/bmwfj_gewaltpraevalenz-2011.pdf

Pieters Jérôme, Italiano Patrick et.al. 2010. *Emotional, Physical and Sexual Abuse – The Experience of Women and Men. Institute for the Equality of Women and Men (Hg.). Liège.*
http://igvm-iefh.belgium.be/sites/default/files/downloads/41%20-%20Dark%20number_ENG.pdf

Smith Kevin (Hg.), Osborne Sarah et.al. 2012. *Homicides, Firearm Offences and Intimate Violence 2010/11. Supplementary Volume 2 to Crime in England and Wales 2010/11.*
<http://www.homeoffice.gov.uk/publications/science-research-statistics/research-statistics/crime-research/hosb0212/>

Smith Kevin (Hg.), Coleman Kathryn et.al. 2011. *Homicides, Firearm Offences and Intimate Violence 2009/10. Supplementary Volume 2 to Crime in England and Wales 2009/10.*
<http://www.homeoffice.gov.uk/publications/science-research-statistics/research-statistics/crime-research/hosb1210/>

Vous trouverez sur notre site www.bfeg.admin.ch, sous la rubrique Violence domestique, des [feuilles d'information](#) sur divers aspects de la violence domestique.

Il existe en Suisse une multitude de documents d'information et de travail portant sur la prévention, l'intervention et le soutien en cas de violence domestique. La [Toolbox Violence domestique](#) donne accès à cette base de documents qui ont fait leurs preuves dans la pratique et qui mettent l'accent sur la violence dans les relations de couple. Il s'agit entre autres de mémentos, de brochures, de check-lists, d'aide-mémoires, de matériel de cours, de modèles de lettre et d'autres types de documentation.

